

**START-UP**

Innovacom va gérer 65 millions d'euros pour financer les start-up industrielles d'Ile-de-France

Le fonds « Ile-de-France Réindustrialisation » investira dans des start-up qui servent un objectif de décarbonation et cherchent à lancer une première usine sur le territoire francilien

Camille Wong

L'industrie poursuit sa percée dans la French Tech. C'est à VivaTech, le Salon européen de la tech, que Valérie Péresse, présidente (LR) de la région Ile-de-France, a annoncé le lancement du fonds « Ile-de-France Réindustrialisation ». Celui-ci sera géré par Innovacom, l'une des sociétés de capital-risque historiques de la place parisienne. Objectif : financer les start-up locales qui cherchent à lancer une première usine en Ile-de-France. Au total, 65 millions d'euros seront mobilisés par la région. Les sociétés accompagnées pourront aussi bénéficier des services de la collectivité, notamment dans l'accès au foncier. « *Il s'agit d'impulser une dynamique industrielle en Ile-de-France par des innovations et éviter que les start-up ayant leur siège social dans la région ne lancent leur usine ailleurs en France* », détaille Jérôme Faul, patron d'Innovacom, société de gestion spécialisée dans la deeptech et l'industrie.

Le fonds injectera entre 3 et 5 millions dans une douzaine de start-up, en co-investissement avec des capitaux privés, menant à des tours de table autour de 10 millions. Le financement vise à accompagner les start-up en amorçage ou en phase d'industrialisation ayant « *un fort potentiel de création d'emplois en Ile-de-France* », précise la région.

Investissement durable

Contrairement à certains territoires français, comme les Hauts-de-

France sur les batteries, ou l'Auvergne-Rhône-Alpes sur les semi-conducteurs, l'idée n'est pas de faire éclore l'Ile-de-France avec une mono-industrie. « *Il est nécessaire d'avoir plus de fonds propres pour toutes ces start-up industrielles, qui restent encore peu financées, malgré les discours* », poursuit Jérôme Faul.

L'angle, en revanche, porte sur la décarbonation. Il s'agit d'ailleurs du premier fonds classé article 9 (« objectif d'investissement durable », selon le règlement européen SFDR) de la société gestion. Selon les industries, les critères d'impact varieront beaucoup : l'aviation sera plus sur les émissions de CO₂ ; les batteries, sur l'utilisation parcimonieuse des ressources en lithium ; le nucléaire, sur des enjeux de déchets et d'utilisation de l'eau... « *Nous sommes en train de développer, avec un cabinet, une méthodologie précise pour prendre en compte les différents critères* », indique l'investisseur.

Lancé en 1988 par France Télécom, Innovacom a pris son indépendance en 2012. Le fonds accompagne les start-up dans l'énergie, les télécoms, la mobilité, la smart city, l'aéronautique, le new space... « *Ils avaient un positionnement assez unique à l'époque. Certains fonds deeptech existaient, mais surtout dans la biotech. C'était plus rare dans le numérique* », dit Samy Lahbabi, cofondateur de Stellia.ai, un assistant personnalisé dans l'IA qui a levé 4 millions avec Innovacom et Inco Ventures en 2022. Le fonds compte 36 jeunes pousses en portefeuille, comme Quobly (quantique), GreenWaves (semi-conducteurs), Exotrail (new space). En 2018, la société a été intégrée au Groupe Turenne, spécialiste du capital croissance.

Début 2024, le capital-risqueur a

annoncé un closing à 27 millions d'euros pour « Industries d'Avenir et Territoires », fonds qui investit dans des deeptechs françaises. Le total des souscriptions, faites auprès de particuliers à travers quatre fonds communs de placement dans l'innovation, atteint environ 85 millions d'euros. La société de gestion essaye, auprès d'institutionnels, de lever un autre fonds, labellisé Tibi, sur la même thèse que celui consacré à l'Ile-de-France, mais à déployer au niveau national. ■

